

République française

Département du Pas-de-Calais

COMMUNE DE RECQUES SUR COURSE

Séance du 04 avril 2023

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 21/03/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Maryse JUMEZ</i>
Présents : 10	Présents : Maryse JUMEZ, Bruno LAMBERT, Maryline POCHET, Angélique PESLERBE, Michel VARLET, Claudine PRUVOST, Benjamin LORSERY, Brice VAN MEIRHAEGHE, Liliane RAULI, Mickaël DELAMARE
Votants: 10	
Pour: 10	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Excusés: Matthieu BOISSEAU
	Absents:
	Secrétaire de séance: Brice VAN MEIRHAEGHE

Objet: Délibération renouvellement du parc éolien du Mont Huet sur les communes de Cormont et Longvilliers - 2023_015

La séance ouverte,

Madame le maire expose :

Dans le cadre de l'enquête publique pour le renouvellement du parc éolien du Mont Huet sur les communes de Cormont et Longvilliers, le conseil est invité à donner son avis sur ce projet :

- Nombre de voix pour : 0
- Nombre de voix contre : 1
- Abstentions : 9

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :
EMET un avis défavorable au renouvellement du parc éolien du Mont Huet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Ont signé au registre des délibérations des membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Maryse JUMEZ

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20 ____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20 ____